

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 JUILLET 2026

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Daniele BALBO, M. Jean-Paul BERTHOD, Mme Caroline BOISNOIR, Mme Sandra CHABERT, M. Daniel DUMERMUTH, Mme Laura DURET, Mme Florence HERITIER DAVIET, M. Thomas JACQUET, M. Alexis MONGELLAZ, Mme Béatrice MONGELLAZ, Mme Carole POLLIER, M. Alain WIRTH.

AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Christelle CHAMIOT-PONCET à Mme Sandra CHABERT

M. Jonathan LOEW à Mme Caroline BOISNOIR

M. Matthieu ROUPIOZ à M. Thomas JACQUET

Le conseil est présidé par M. Daniele BALBO, Maire.

Ouverture de la séance à 19 heures 00.

Secrétaire de séance : Mme Florence HERITIER DAVIET 1^{ère} Adjointe.

---ooo000ooo---

Ordre du jour :

- ✓ Péri scolaire : Règlement et nouveaux tarifs pour la rentrée de septembre 2026,
- ✓ Personnel : Suppression d'un poste adjoint technique contractuel à temps non complet et création d'un poste d'adjoint technique titulaire à temps non complet
- ✓ Impôts : Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- ✓ Finances
- ✓ Demande de subvention PPMS

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 8 juin 2026.

2°) PERISCOLAIRE : Tarifs et Règlements :

Débat sur l'évolution des tarifs :

- de la cantine qui passeraient au quotient pour être uniforme avec la garderie,
 - de la garderie qui passeraient au ¼ d'heure suivant la demande des parents
- . Vote à main levée. 14 voix pour, 1 voix contre

Présentation des règlements.

Adoptés à l'unanimité

3°) PERSONNEL :

Il est proposé de supprimer un poste d'agent technique Contractuel à temps non complet pour le remplacer par un poste d'agent technique titulaire à temps non complet.

Voté à l'unanimité

4°) **IMPOTS :**

Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Voté à l'unanimité

5°) **FINANCES :**

Transfert de compte pour la subvention à l'épicerie solidaire Jeanne Burdin

Voté à l'unanimité

6°) **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PPMS UNIFIE DE L'ECOLE :**

Le maire explique les travaux devant être effectué pour la mise en place du PPMS unifié de l'école.

Devis pour un total de 11 108.46€

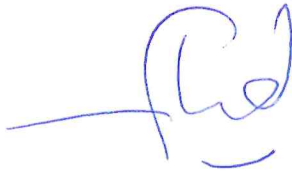
Une aide de 50% maximum pourrait être accordée par la Région Auvergne Rhône Alpes.

Voté à l'unanimité

Le conseil est clos à 20 h 20.

Secrétaire de séance

Florence HERITIER DAVIET



le Maire

Daniele BALBO

